

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 24 septembre 2009 à 16 h.

Sont présents :

M^{me} Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M^{me} Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M. Benoît Massicotte, secrétaire

Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

À la demande du directeur général, trois points sont ajoutés à l'item « 7. Divers » de l'ordre du jour :

- a) Information sur le projet de Loi 58 ;
- b) Demande de commandite de la part de la Route bleue Québec /Chaudière-Appalaches ;
- c) Chambre de commerce de Québec – Évènement « Agir ensemble ».

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2009

Résolution n° E-2009-77

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 10 septembre 2009.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Budget 2010

Résolution n° E-2009-78

Autoriser le secrétaire à transmettre le budget 2010 aux municipalités faisant partie de la CMQ, en vue de son adoption en novembre 2009.

Référence : Mémoire du 10 septembre 2009
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Les membres s'interrogent par ailleurs sur la baisse des quotes-parts de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. Le directeur général fournira les réponses lors du prochain comité exécutif.

Nomination du coordonnateur à l'aménagement du territoire

Résolution n° E-2009-79

Autoriser l'embauche de M. Michel Rochefort à titre de coordonnateur à l'aménagement du territoire de la CMQ à partir du lundi 19 octobre 2009, au salaire de [REDACTED]. Le régime de base des avantages sociaux disponibles à la CMQ lui est également offert.

[REDACTED] M. Michel Rochefort à son entrée en fonction, exceptionnellement et sans modifier les conditions de travail applicables au personnel de la CMQ.

Référence : Mémoire du 24 septembre 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-206
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Dîner bénéfique Cité Joie Rotary – Demande de participation financière

Résolution n° E-2009-80

Autoriser un don de 200 \$ à titre de participation financière au Dîner bénéfique Cité Joie Rotary, organisé par le Club Rotary Québec Est, à même les budgets de soutien au milieu.

Référence : Mémoire du 24 septembre 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-207
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Acquisition de services pour la gestion documentaire et le classement

Résolution n° E-2009-81

Acquérir de la firme GCI le progiciel Ultima, au coût de 15 266,34 \$, afin de procéder à l'actualisation du système de classement des dossiers de la CMQ.

Référence : Mémoire du 17 septembre 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-208
Responsable : Secrétaire

Adoptée à l'unanimité

Étude de préféabilité pour un centre aquatique et un centre des congrès sur La Côte-de-Beaupré – Demande d'aide financière

Résolution n° E-2009-82

Accorder une aide financière de 2 500 \$ au CLD de La Côte-de-Beaupré pour la réalisation d'une étude de préféabilité pour un centre aquatique et un centre des congrès.

Référence : Mémoire du 17 septembre 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-209
Responsable : Conseillère en planification du développement économique

Adoptée à l'unanimité

Mission de l'AQTR sur la mobilité durable

Résolution n° E-2009-83

Déléguer le coordonnateur en planification du transport à la mission de l'AQTR sur la mobilité durable, qui se tiendra du 16 au 20 novembre 2009 dans les agglomérations de Minneapolis, de Seattle, de Portland et de San Francisco.

Autoriser à cette fin une dépense maximale de 8 000 \$ et un virement du secrétariat à la direction générale.

Référence : Mémoire du 17 septembre 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-210
Responsable : Coordonnateur en planification du transport

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2009-84

Prendre acte du bordereau d'information en date du 24 septembre 2009 contenant le document suivant :

- a) Lettre adressée aux vice-présidents des communautés urbaines de Lyon et Bordeaux et des communautés métropolitaines de Montréal et Québec, par M. Jean-Michel Daclin, vice-président du Grand Lyon, relative aux deuxièmes « rendez-vous métropolitains » qui se tiendront à Lyon les vendredi 27 et samedi 28 novembre 2009.

Référence : Bordereau d'information du 24 septembre 2009
Responsable : Secrétaire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2009-85

Approuver le bordereau de dépenses soumis par le trésorier faisant état des chèques émis du 1^{er} au 31 août 2009 au montant de 114 124,13 \$, plus 59 854,85 \$ pour les salaires versés du 1^{er} au 31 août 2009.

Référence : Bordereau de dépenses du 17 septembre 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-211
Responsable : Trésorier

Adoptée à l'unanimité

Information sur le projet de Loi 58

Les membres prennent connaissance de l'« EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 septembre 2009 à 9 h 30 », de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ils expriment le souhait de rencontrer le sous-ministre adjoint responsable du dossier sur le projet de Loi 58 au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Demande de commandite de la part de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches

Résolution n° E-2009-86

Accorder pour l'année 2009 une aide financière de 4 000 \$, assortie d'un plan de visibilité 2009-2010, à Sentier maritime du Saint-Laurent, Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches.

Poursuivre les échanges en vue de faire rapport au comité exécutif sur le type de partenariat financier à établir entre la Route bleue, la CMQ et les gouvernements, afin d'assurer la pérennité du réseau.

Référence : Mémoire du 24 septembre 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-226
Responsable : Adjoint à la direction générale

Adoptée à l'unanimité

Chambre de commerce de Québec – Évènement « Agir ensemble »

Le directeur général présente une demande de participation à l'Évènement « Agir ensemble », provenant de la Chambre de commerce de Québec. Les membres conviennent que le contexte électoral se prête peu à une telle participation et demandent à l'administration d'en aviser la Chambre de commerce.

Calendrier des séances du comité exécutif

Annuler les séances du comité exécutif des 8 et 22 octobre 2009, en raison des prochaines élections municipales.

Le directeur général mentionne que le conseil du 19 novembre prochain pourrait être reporté au 26 novembre 2009. Dans ce cas, le comité exécutif afférent serait également décalé d'une semaine.

Levée de la séance

Et la séance est levée.

(S) DANIELLE ROY MARINELLI
VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

(S) BENOIT MASSICOTTE
SECRÉTAIRE